

LIMOGES MÉTROPOLE
ARRETE

Le Président de Limoges Métropole

du 30 décembre 2024

WU le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 5511-1 et L. 5511-10
WU la délibération n°13 du 17 jan 2024 portant délégation d'attributions de conseil communautaire au Président.

CONSIDERANT que le Président peut donner sous sa surveillance et sa responsabilité, par arrêté, délégation de signature aux directeurs généraux adjoints des services et aux responsables de service et que cette délégation peut être étendue aux attributions confiées par l'organe délibérant au Président.

CONSIDERANT que M. Stéphane HEYRAUD assure les fonctions de Directeur de la voirie au sein de l'File aménagement, espace public et mobiliers durables.

CONSIDERANT que Mme Virginie SIDOROV assure les fonctions de Chef de service adjointe d'ouvrage au sein de l'File aménagement, espace public et mobiliers durables.

CONSIDERANT que Mme Laurence MARIN assure les fonctions de Directrice générale adjointe des services et Responsable de l'File aménagement, espace public et mobiliers durables à Limoges Métropole.

N° 25920

ARRÊTE

ARTICLE 1er Délégation est donnée sous la surveillance et la responsabilité du Président conformément aux dispositions de l'article L. 5511-10 du Code général des collectivités territoriales, à M. Stéphane HEYRAUD, Directeur de la voirie au sein de l'File aménagement, espace public et mobiliers durables, pour la signature des documents suivants :

- Tout document relatif à la réception ou l'admission des marchés publics de la Direction de la voirie.
- Tout acte de commande, y compris sous le régime RDMOC et toutes conditions générales d'achat de tous les marchés publics quelle que soit la procédure mise en œuvre conformément à D 5511-1 et de la Direction de la voirie.
- Tous les ordres de service de la Direction de la voirie.
- Signature des Procès-verbaux de réception relatifs aux marchés de la Direction de la voirie pour le compte de Limoges Métropole.
- Demandes de renseignements et avis sur les autorisations d'urbanisme de la Direction de la voirie.
- Déclarations d'attribution de commencement de travaux et déclarations de projet de travaux relevant de la Direction de la voirie.
- Avis de conformité des travaux relevant de la Direction de la voirie.
- Permis de voirie.
- Plans de travail pour le compte des usagers et aménagements.
- Réponses aux demandes d'autorisation de transport exceptionnel.
- Tout document relatif aux autorisations, sous ses procédures de maîtrise d'ouvrage voirie.
- Documents manuels et documents final dans le cadre des marchés publics de la Direction de la voirie.
- Attributions de service fait et attestations de bonne exécution des prestations qualifiées de capacité, attestation de travail d'un prestataire relevant de la Direction de la voirie.

ARRÊTÉ

Arrêté portant délégation de signature à M. Stéphane HEYRAUD, Directeur, à Mme Virginie SIDOROV, Chef de service à Mme Laurence MARIN Directrice générale adjointe des services

1 DOCUMENT - Publié le 17 Décembre 2024



25920.pdf
(.pdf, 158,1 Ko)



TÉLÉCHARGER